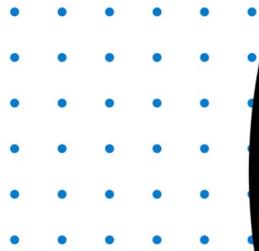


VOTRE FORMATION DOCTORALE COMPLÉMENTAIRE



NOUS CONTACTER
gs-formations@ip-paris.fr



VOS OBLIGATIONS EN FORMATION

En fonction de la nature de votre thèse,
vos obligations de formation diffèrent.



CAS GÉNÉRAL **100 heures**

40 to 60 heures transverses
40 to 60 heures scientifiques
0 to 20 heures en langue



CIFRE **60 heures**

40 to 60 heures scientifiques
0 to 20 heures en langue
+ formation à l'éthique



COTUTELLE

Les obligations sont fixées dans
la convention de cotutelle

COMMENT VALIDER VOS HEURES ?

1 outil :



ADUM

2 possibilités :



Formations catalogue

Pour les formations transverses et
linguistiques organisées par l'ED



Formations hors catalogue

Pour les formations réalisées hors ED,
notamment les formations scientifiques

DANS TOUS LES CAS

La formation à l'éthique et à l'intégrité scientifique est **obligatoire**

LE CATALOGUE 2023-2024



EN BREF

191 sessions programmées
En présentiel ou en distanciel
En français ou en anglais



NOUVEAUTÉS

Formations à la Science Ouverte en partenariat avec la Bib de l'X et l'URFIST
Accès aux formations de langues de l'ENSTA
Animation de formations sur la gestion du stress par Sylvie Coussot, Psychologue IP Paris



ACCÉDER AU CATALOGUE

Depuis votre espace personnel ADUM
Via le QR code ci-dessous



DÉCLARER DU HORS CATALOGUE DEPUIS VOTRE ESPACE ADUM

OÙ DÉCLARER ?

Dans le menu "Déclaration des formations hors catalogue"

QUOI DÉCLARER, COMBIEN ET DANS QUELLE CATÉGORIE ?

Consulter le document "Guide de validation"

QUELLE PIÈCE JUSTIFICATIVE JOINDRE ?

Utiliser le document "Emargement formation hors catalogue"

OÙ EN SUIS-JE DANS MES OBLIGATIONS ?

Consulter le document "Bilan de participation aux formations"